



L'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail lance un Appel à Candidatures pour occuper le poste de :

**Chef de la Division Bâtiment
(Nombre de postes : 01)**

Description du Poste :

Le Chef de la Division Bâtiment à l'OFPPT est chargé de superviser et de coordonner les activités liées à la construction, à la gestion des biens immobiliers et au suivi des projets de construction au sein de l'organisation. Ce rôle nécessite une expertise approfondie en gestion de projets de construction, en gestion immobilière et en coordination d'équipes multidisciplinaires.

Responsabilités principales :

- Étudier et coordonner la construction d'établissements de formation professionnelle ainsi que des locaux à usage administratif, en veillant au respect des normes techniques et réglementaires en vigueur.
- Réaliser et contrôler les études liées à la construction, y compris la conception architecturale, les plans techniques et les estimations budgétaires.
- Définir une politique de maîtrise des coûts et des délais relatifs à l'acquisition des biens immobiliers, en collaboration avec les parties prenantes internes et externes.
- Optimiser les projets de construction en identifiant et en évaluant les options les plus économiques et les plus efficaces sur le plan opérationnel.
- Définir une gestion pour la maîtrise des processus de construction, en mettant en place des outils de suivi et de contrôle de la qualité et des délais.
- Gérer le patrimoine foncier de l'Office, en assurant une utilisation optimale des terrains et des biens immobiliers.
- Piloter et suivre les travaux de construction, en assurant le respect des plans, des budgets et des échéanciers.
- Assurer la gestion jusqu'à la liquidation des marchés d'études et de constructions des bâtiments, en garantissant la conformité aux exigences contractuelles et réglementaires.

Profil requis :

Candidats externes :

- Être titulaire de diplôme d'ingénieur en génie civil (**Diplôme donnant accès à l'échelle 11 de la Fonction Publique**);
- Justifier d'une expérience professionnelle cumulée de 5 années au moins en tant que responsable dans le domaine de la construction et de la gestion immobilière, avec une expérience préalable dans la supervision de projets de construction de grande envergure ;
- Excellentes compétences en gestion de projets, en coordination d'équipes et en résolution de problèmes ;
- Connaissance approfondie des normes techniques et réglementaires en matière de construction et de gestion immobilière au Maroc ;
- Capacité à travailler de manière autonome et à prendre des décisions éclairées dans des situations complexes ;
- Maîtrise des outils informatiques de gestion de projets et de conception architecturale ;
- Être âgé moins de 45 ans à la date de prise de service ;
- Être de nationalité marocaine.

Agents OFPPT :

- Être agent titulaire et classé à l'échelle 19 au minimum ou par dérogation à l'échelle 16 au minimum avec au moins 10 années de service effectif dans la catégorie C ;
- Avoir exercé en qualité de manager pendant 2 années au moins ;
- Excellentes compétences en gestion de projets, en coordination d'équipes et en résolution de problèmes ;
- Connaissance approfondie des normes techniques et réglementaires en matière de construction et de gestion immobilière au Maroc ;
- Capacité à travailler de manière autonome et à prendre des décisions éclairées dans des situations complexes ;
- Maîtrise des outils informatiques de gestion de projets et de conception architecturale.

Dossier de candidature :

Candidats externes :

- Formulaire de candidature (**F1**) à renseigner (**Format PDF**), téléchargeable depuis le site : **www.ofppt.ma**;
- CV actualisé et explicitant de manière détaillée les expériences professionnelles en rapport avec le poste;
- Copie du diplôme requis (**les diplômes délivrés par les établissements étrangers doivent être accompagnés par des copies des attestations d'équivalence**) ;
- Copie de la CNI (Recto-verso) ;
- Proposition d'un plan d'action de gestion et de développement de l'entité concernée.

Agents OFPPT (Obligation de postuler par compte agent OFPPT) :

- Formulaire de candidature (**F2**) à renseigner et portant avis des Chefs hiérarchiques, téléchargeable depuis le site : **www.ofppt.ma** ;
- CV actualisé et explicitant de manière détaillée les expériences professionnelles en rapport avec le poste ;
- Copie du diplôme requis (**les diplômes délivrés par les établissements étrangers doivent être accompagnés par des copies des attestations d'équivalence**) ;
- Copie de la CNI (Recto-verso) ;
- Proposition d'un plan d'action de gestion et de développement de l'entité concernée.

Modalités de dépôt de dossier de candidature :

S'inscrire et postuler à l'offre en envoyant les documents constituant le dossier de candidature en format PDF sur le site : **http://recrutement.ofppt.ma** ;

Date limite de réception des candidatures est le **10 Mai 2024** à minuit.

N.B : Tout dossier incomplet ou transmis via un canal autre que celui précité ne sera pas pris en considération.

Toute information erronée entraînera l'annulation du dossier de candidature.

Affectation :

Direction Patrimoine (Casablanca).